Paris. D'autre part, les votes des quatre académiciens demeurés en zone non occupée sont parvenus à M. Rosny.

Quant au prix Goncourt 1940, il sera vraisemblablement réserver pour couronner, dans l'avenir, un écrivain prisonnier.

M. CHURCHILL A DISPARU...

Il aurait quitté l'Angleterre pour avoir d'importants pourparlers

Stockholm, 19 décembre. — On mande de la capitale britannique :

Les milieux parlementaires et politiques londoniens se demandent où est en ce moment M. Churchill.

Depuis trois jours, on ne l'a plus aperçu à la Chambre des communes et il n'a pas assisté aux débats parfois importants du Parlement.

A Londres, on attire l'attention sur le fait que la dernière fois où il disparut mystérieusement de Londres, ce fut pour rencontrer le président Roosevelt, dans l'Atlantique.

Jeudi, M. Mattlee, chancelier de l'Echiquier, a été questionné à diverses reprises par des parlementaires, mais il a refusé de répondre, ce qui a fait foisonner les bruits les plus divers.

On prétend que M. Churchill ne serait pas en Angleterre, mais à l'étranger, où il aurait des pourparlers politiques très importants avec les hommes d'Etat les plus éminents des pays alliés.

On parle de conférences à Washington ou à Moscou, auxquelles il prendrait personnellement part.

Une conférence interalliée aura prochainement lieu à Washington

Stockholm, 19 décembre. — Un communiqué spécial de l'agence Reuter annonce :

On apprend de source compétente à Washington que les puissances ennemies de l'Axe se rencontreront prochainement dans la capitale fédérale, afin d'y examiner la coordination des moyens dont elles disposent.

La Chambre des communes a tenu une séance secrète

Amsterdam, 19 décembre. — L'agence Reuter annonce que les Communes se sont réunies en séance secrète vendredi, pour examiner la situation militaire.

Mort du vice-président du parti travailliste

Amsterdam, 19 décembre. — M. H. Lees-Smith, vice-président du parti travailliste et chef du groupe aux Communes, est mort à Londres, à l'âge de 63 ans.

M. Duff Copper est nommé ministre pour les affaires d'Extrême-Orient

Stockholm, 19 décembre. — M. Duff Cooper a été nommé ministre de cabinet pour les affaires d'Extrême-Orient, avec résidence permanente à Singapour. Il assumera la présidence du conseil de guerre et sera sous les ordres directs du cabinet de guerre.

Sa situation en Extrême-Orient sera semblable à celle que lord Lyttleton occupe au Caire.

AUCUN ACCORD MARITIME n'a été conclu entre la Martinique et les Etats-Unis

Vichy, 19 décembre. — Les informations annonçant la conclusion d'un accord maritime entre le gouvernement des Etats-Unis et le commissaire-général de la Martinique française, sont démenties par les cercles français autorisés. Les relations entre la Martinique et les Etats-Unis ont été réglées par un accord signé en son temps par l'amiral Robert, gouverneur de l'île et les autorités américaines. Cet accord est toujours en vigueur. Il subsiste simplement, déclarent les cercles informés, un accord pour le ravitaillement de la Martinique par les Etats-Unis, accord qui prévoit entre autres que toutes les marchandises fournies par les Etats-Unis ne pourront être réexportées.

L'ÉGYPTE ROMPT AVEC LA HONGRIE

Budapest, 19 décembre. — On communique officiellement :

Le chargé d'affaires d'Egypte s'est présenté le 18 décembre au ministère des Affaires étrangères de Hongrie et a annoncé que le gouvernement égyptien avait décidé le 15 décembre de rompre ses relations diplomatiques avec le gouvernement hongrois.

La guerre dans le Pacifique

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les Etats-Unis n'occupent plus que le troisième rang parmi les puissances navales

Tokio, 19 décembre. — L'agence Domei écrit :

« La flotte américaine du Pacifique tout entière ayant littéralement été anéantie le 8 décembre, le rêve des Etats-Unis d'attaquer le Japon à travers le Pacifique s'est évanoui. De ce fait, ils ont rétrogradé de la première à la troisième place en tant que puissance navale.

Il y a à peine dix mois, M. Knox, ministre américain de la marine, affirmait que seuls les Etats-Unis étaient capables de tenir éventuellement tête au flottes réunies de plusieurs pays ennemis. Aujourd'hui, une fois de plus, le vieil adage se vérifie « que l'orgueil n'a pas la vie longue ».

« Après la bataille navale d'Hawaï, les Etats-Unis ne possèdent plus que huit bâtiments de ligne, dont trois datent d'il y a 30 ans et trois autres d'il y a 26 ans. Deux unités seulement sont de construction plus récente.

« Le fait que le commandant en chef de la flotte américaine du Pacifique ainsi que le commandant d'Hawaï ont été destitués et traduits devant une commission d'enquête prouve la confusion qui règne aux Etats-Unis ».

Le commandement britannique en Asie orientale serait remanié à son tour

L'opinion publique anglaise se plaint de l'impréparation de la défense de la Malaisie

Stockholm, 19 décembre. — L'agence Reuter annonce que l'on doit s'attendre dans le haut commandement britannique en Asie orientale, à des changements comparables à ceux qui sont déjà intervenus au sein du haut commandement de la flotte du Pacifique, de l'armée et de l'aviation américaines à Hawaï.

On aurait, en effet, constaté de graves lacunes chez divers chefs militaires.

Les premières étapes de la guerre en Asie orientale et dans le Pacifique sont loin d'être satisfaisantes tant dans la zone américaine que dans la zone britannique.

En Angleterre, le Parlement, la presse et l'opinion publique se plaignent de l'impréparation de la défense de la Malaisie.

L'opinion publique britannique et américaine témoigne d'une vive impatience en présence de la lenteur de la riposte anglo-américaine aux premières attaques japonaises.

On voudrait croire que l'occupation de Timor par les Britanniques et les Indo-Néerlandais fût « le premier coup d'une contre-offensive ».

AU JAPON

Des mesures sont prises contre les extrémistes

Tokio, 19 décembre. — On vient d'arrêter au Japon un certain nombre de communistes et autres extrémistes, dans le dessein de garantir la sécurité publique.

Ces malfaiteurs dangereux ont été transférés des prisons établies dans les centres populeux en d'autres situées plus à l'écart et mieux gardées.

Tous les ressortissants britanniques, américains et d'autres pays ennemis, soupçonnés d'espionnage ont été appréhendés.

Une loi récemment vote par la Diète, prévoyant la répression des crimes de guerre, sera prochainement mise en vigueur. Les vols, rapines et attentats à la pudeur, commis durant l'occultation, seront punis de mort de de travaux forcés à temps. Les crimes économiques, ainsi que la diffusion de faux bruits ou de fausses nouvelles seront punis de peines sévères.

Pour gagner une guerre moderne, il est absolument nécessaire que l'ordre soit maintenu.

Cinq diplomates nippons détenus par les Anglais

Rio-de-Janeiro, 19 décembre. — Lors de l'escale du vapeur américain « Brasil » on a appris que cinq diplomates japonais faisant route vers l'Amérique du Sud avaient été remis aux autorités anglaises de la Barbade.

Il s'agit de l'attaché Ando, du chancelier Nikai, du troisième secrétaire de l'ambassade du Japon à Washington Taha, du consul du Japon à New-York et de son épouse.

L'Espagne confirme sa non-belligérance

Madrid, 19 décembre. — Le journal officiel espagnol publie un décret du gouvernement espagnol relatif à la « position de l'Espagne à l'égard du conflit qui s'est élevé entre le Japon et les Etats-Unis ainsi qu'entre d'autres nations européennes et hispano-américaines ».

Le décret annonce que l'Espagne, tout comme dans la phase précédente du conflit, maintient sa position de pays non-belligérant.

L'occupation de Timor

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La conduite de l'Angleterre doit d'autant plus étonner que le Portugal est non seulement neutre, mais qu'il est même son allié.

Comme toujours, l'Angleterre explique ce vol, en déclarant que, dès que les nécessités stratégiques ou autres le permettront, l'île sera évacuée.

Dans la capitale du Reich, on rappelle que l'histoire de l'Angleterre offre assez d'exemples, dont entre autres celui de Gibraltar, qui permettent de déterminer ce que valent toutes ces assurances.

De son côté, le correspondant diplomatique de l'agence D.N.B. écrit :

L'occupation de l'île portugaise de Timor est un acte d'un arbitraire qui n'a pas encore eu son égal dans cette guerre.

Sous les prétextes les plus spécieux, un territoire appartenant à un Etat neutre est entraîné dans la guerre. Comme dans tous les cas précédents, où l'on a violé la neutralité de la Norvège, de la Hollande, de la Belgique, de la Grèce et de la Yougoslavie, cette infraction au droit a été commise par les puissances qui prétendent ne faire cette guerre que pour maintenir la souveraineté et la liberté des petits Etats.

» L'entreprise a été préparée de longue date. Depuis de nombreuses semaines, c'est-à-dire longtemps avant le conflit du Pacifique, des bruits couraient que le gouvernement britannique avait proposé de prendre sous sa protection la partie portugaise de Timor. Déjà, l'été dernier, les agences d'information anglo-saxonnes avaient répandu le bruit que les Japonais cherchaient à s'assurer là des bases aériennes. Les commentaires faisaient comprendre que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis considéraient la chose comme inacceptable.

» L'opinion publique ignore jusqu'à quel point la question de Timor, à ce moment déjà, servit de prétexte pour exercer une pression diplomatique sur le gouvernement portugais.

» Il est, en tout cas, établi que l'affirmation selon laquelle les Japonais s'apprêtaient à s'emparer de Timor, est et a toujours été une fumisterie.

» L'affirmation anglaise que les Japonais auraient débarqué à Macao a été démentie par Tokio et Lisbonne. Elle a manifestement été faite dans le dessein de justifier après coup l'attaque contre Timor, exécutée au mépris de tout droit international.

» Il reste le fait historique que le Japon n'a pas occupé Macao, quoique cette occupation lui eût rapporté un avantage stratégique évident, en vue de l'offensive contre Hong-Kong. De même, il est avéré que les Britanniques ont pénétré dans le Timor portugais bien que ni politiquement, ni militairement, ils eussent le moindre motif de le faire. De plus, l'agression britannique a été dirigée contre le territoire d'un état que, dans son dernier message adressé au président du Portugal, le roi d'Angleterre qualifiait encore de « plus ancien et plus fidèle ami de la Grande-Bretagne ».

Les conséquences de l'occupation de Timor sont incalculables.

L'accaparement de ce territoire n'est peut-être que le prélude d'une conjuration plus grande encore, à l'instar des entreprises britanniques en Irak ou en Iran.

Le consulat général britannique à Lisbonne est protégé par la police

Lisbonne, 19 décembre. — Jeudi après-midi, les postes de police ont été renforcés devant l'ambassade britannique, le consulat général britannique et la légation hollandaise à Lisbonne, l'agression contre Timor ayant provoqué une vive indignation parmi la population.

Le discours de M. Salazar devant le parlement portugais

Lisbonne, 19 décembre. — Le Parlement portugais s'est réuni vendredi après-midi en assemblée extraordinaire.

M. Salazar, dans son discours, a fait d'abord allusion à la campagne de presse qu'il a qualifiée de ridicule et d'intéressée, campagne qui invoquait la présence à Timor de quatorze ressortissants nippons pour faire entrevoir une invasion japonaise.

Parlant de l'attitude britannique, il a déclaré que le 4 novembre, le Foreign Office avait suggéré à Lisbonne un plan d'action commune dans le cas d'une agression japonaise.

Jugeant invraisemblable une telle perspective et se fiant à ses relations amicales avec Tokio, le gouvernement portugais avait cependant accepté la proposition britannique et exprimé le souhait qu'en vertu de son alliance avec Londres, l'aide de l'Angleterre lui serait éventuellement assurée pour la défense de Timor.

Le 2 décembre, le gouvernement anglais se déclarait satisfait et de concert avec l'Australie, proposait l'envoi à Singapour d'un officier portugais pour étudier les mesures à prendre.

Le 5 décembre, le Portugal marquait son accord tout en écartant le principe d'une participation directe d'un délégué des Indes néerlandaises aux pourparlers.

Différentes négociations eurent alors lieu avec les autorités de Batavia.

» Le 11 novembre, le Foreign Office annonçait officiellement que les forces hollandaises et australiennes porteraient secours à Timor s'il se produisait une attaque étrangère. Cependant, l'ambassadeur portugais à Londres précisait qu'une telle intervention ne se justifierait que devant le fait accompli d'une attaque nippone et ne pourrait avoir aucun caractère préventif.

» Les instructions de Lisbonne à Timor étaient fort nettes à cet égard; l'aide prévue devait rester dans le cadre du traité d'alliance avec l'Angleterre. L'hypothèse envisagée était exclusivement celle d'une attaque japonaise.

» L'accord ne pouvait être réalisé tant qu'il s'agissait seulement de menaces ou de craintes plus ou moins justifiées.

Enfin, la collaboration envisagée ne supposait pas de réciprocité. »

Le premier ministre, poursuivant son discours, en est venu aux événements plus récents et notamment au survol de Timor les 9, 11 et 12 décembre par des avions australiens.

Lisbonne protesta à Londres contre ce survol que M. Salazar à qualifié de provocation, de violation injustifiable du territoire portugais et de danger évident pour la neutralité du pays.

Après le discours, le parlement a exprimé sa réprobation contre l'attentat commis à Timor contre la séculaire et pacifique souveraineté portugaise.

Communiqué officiel italien

ROME, 19 DÉCEMBRE. — *Le quartier général de l'armée communique :*

Dans la région Est du Djebel de Cyrénaïque, de violents combats sont en cours à proximité de Derna, où l'adversaire, appuyé par de nouvelles unités blindées venant d'Egypte, renforce sa pression contre les troupes de l'Axe, qui luttent avec une énergie exemplaire.

Sur le front de Bardia et de Solium, activité d'artillerie.

Une attaque effectuée par des autos blindées a été repoussée.

Des formations de l'aviation italienne et allemande ont attaqué à la bombe et en piqué, des colonnes en marche. Des résultats très appréciables ont été obtenus.

L'ennemi a perdu 13 avions. 4 ont été abattus par nos chasseurs, 7 par des chasseurs allemands, 2 par la D. C. A.

Trois de nos appareils sont manquants.

Dans le courant de l'après-midi du 17 décembre, des escadrilles d'avions torpilleurs ont attaqué, en vagues successives, dans les régions maritimes de Cyrénaïque, d'importantes forces navales anglaises. Trois croiseurs ont été touchés.

Jeudi, au large de l'île de Malte, un autre croiseur a été atteint par les torpilles de nos avions.

De leur côté, des avions torpilleurs allemands ont touché un croiseur ennemi de fort tonnage, qu'ils ont mis en feu.

Deux de nos avions torpilleurs n'ont pas regagné leur base. D'autres ont rallié leur point de départ, ayant à bord des morts et des blessés.

Le nombre des avions abattus au cours de la dernière incursion aérienne au-dessus de Tarente se chiffre, de l'aveu même de l'adversaire, à six appareils et non trois comme le mentionnait le communiqué militaire de mardi dernier.

Nouvelles de France

LE MARÉCHAL exprime aux scouts sa confiance et sa satisfaction

Vichy, 19 décembre. — Le Maréchal vient de témoigner, une fois de plus l'intérêt qu'il porte à tout ce qui a trait à la formation de la jeunesse. Dans un message adressé au Scoutisme français, il fait part à celui-ci de sa confiance et de sa satisfaction pour le travail qui a été accompli par lui au cours de l'année qui s'achève.

Le scoutisme français, en effet, a fourni le meilleur de ses cadres aux organismes officiels de la jeunesse. Il a triplé leurs effectifs, il a donné, partout, l'exemple d'un travail désintéressé, d'un dévouement actif au service de toutes les détresses.

De leur côté, les chefs du Scoutisme français ont apporté au chef de l'Etat l'assurance que leurs organisations, fières de son appui, amplifieraient encore leur effort pour donner à un nombre toujours plus grand de jeunes Français le bénéfice d'une formation qui a fait ses preuves.

Un important mouvement préfectoral

M. Pelletier, secrétaire général du Nord, est nommé sous-préfet de Beaune

Vichy, 19 décembre. — Le « Journal officiel » publie un important mouvement dans l'administration préfectorale :

M. Dramard, sous-préfet de Bayonne, est nommé sous-préfet de Dunkerque.

M. Cuttoli, sous-préfet de Mamers, est nommé sous-préfet de Boulogne.

M. Leydet, sous-préfet de Beaune, est nommé sous-préfet de Béthune.

M. Pelletier, secrétaire général du Nord, est nommé sous-préfet de Beaune.

M. Chulliat, sous-préfet de Lorient, est nommé secrétaire général du Nord.

M. Daudin, sous-préfet d'Abbeville, est nommé sous-préfet de Béziers, en remplacement de M. Charrin, mis à la disposition du secrétaire général pour la police.

M. Wiehn, sous-préfet de Château-Chinon, est nommé sous-préfet d'Abbeville.

M. Gentille, sous-préfet, directeur du cabinet du préfet régional de Lille, est nommé sous-préfet de Saint-Dié.

M. Cathal, secrétaire général de la Meuse, est nommé sous-préfet de Saint-Dié en remplacement de M. Cornut-Gentille, maintenu dans ses fonctions de directeur du cabinet du préfet régional de Lille.

Les prochains rapatriements de réfugiés

Paris, 19 décembre. — La délégation générale du gouvernement français dans les territoires occupés, direction des réfugiés, communique ce qui suit :

« Les prochains wagons spécialisés rapatriant des réfugiés de zone non occupée en zone occupée, arriveront à Paris aux dates suivantes : 21, 22, 23, 29 et 30 décembre.

Un wagon spécialisé en provenance du département de la Haute-Savoie arrivera à la gare de Lyon à 22 heures 10.

CARNET

Naissance

— Monsieur et Madame **H. Bodin-Delehonte** ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille **Michèle.**

Tourcoing, 38, rue Basse. 64722d

Fiançailles

— Monsieur et Madame **Victor Lemaire-Dereux** sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur fils **Jean** avec Mademoiselle **Marie-Michèle Senlecq**, fille de maître Senlecq et Madame, née Carpentier, 8, rue du Docteur-Coubronne, à Hem (Nord).

Avenue de la Gare, à Hesdin (Pas-de-Calais).

Cet avis tient lieu de faire-part. 13000d

— Monsieur et Madame **Emile Delerue-Giraud** ont l'honneur de vous faire part des fiançailles de leur fille **Jeannine** avec Monsieur **Abel Joire.**

Lille, 29, rue Saint-Etienne.

— Monsieur et Madame **Pierre Joire-Vallois** ont l'honneur de vous faire part des fiançailles de leur fils **Abel** avec Mademoiselle **Jeannine Delerue.**

Lille, 46, rue Jacquemars-Giélée. 4307d

— Monsieur et Madame **Henry Dujardin-Reumon'** ; Monsieur et Madame **Jules-Bernard Van Nieuwenhuyse-Bernaert** sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants **Marie-Thérèse** et **Jules.**

Marcq-en-Barœul, 19, place du Croisé-Laroche.

Mons-en-Barœul, 63, rue Daubresse-Mauviez. 84315

Le renouvellement des cartes d'étrangers

Il est rappelé aux étrangers dont la carte cesse d'être valable le 31 décembre, qu'ils doivent en faire le renouvellement dès à présent. Ils encourront une amende importante si ce renouvellement n'est pas fait à la date voulue. Ils sont donc invités à passer à la mairie de leur domicile.

Chronique régionale

Communiqués de la Préfecture

Les dattes, figues et fruits secs sont dès à présent bloqués

Il est porté à la connaissance des détenteurs à quelque titre que ce soit que les dattes, figues et fruits secs, sont bloqués à dater de la diffusion du présent communiqué.

La présente mesure de blocage vise les stocks de l'ancienne et de la nouvelle récolte.

La déclaration de tock devra être adressée chaque mois, sur papier libre, à M. l'intendant directeur du ravitaillement général, 3me groupe, 54, rue Jean-Sans-Peur, à Lille.

La première déclaration devra être effectuée à fin décembre 1941.

Les prix du lait...

A dater de la publication du présent arrêté préfectoral, les prix de vente aux consommateurs sont fixés comme suit :

Communes du groupe A : Lait entier pasteurisé, 2 fr. 90; lait entier cru, 2 fr. 70; lait écrémé pasteurisé, 1 fr. 70; lait écrémé cru, 1 fr. 50.

Communes du groupe B : Lait entier pasteurisé, 2 fr. 80; lait entier cru, 2 fr. 60; lait écrémé pasteurisé, 1 fr. 60; lait écrémé cru, 1 fr. 40.

Communes du groupe C : Lait entier pasteurisé, 2 fr. 70; lait entier cru, 2 fr. 50; lait écrémé pasteurisé, 1 fr. 50; lait écrémé cru, 1 fr. 30.

Communes du groupe D : Lait entier pasteurisé, 2 fr. 50; lait entier cru, 2 fr. 30; lait écrémé pasteurisé, 1 fr. 30; lait écrémé cru, 1 fr. 10.

Le prix d'achat minimum du lait, ramassé par les industriels pasteurisateurs ou transformateurs est fixé à 1 fr. 85 le litre pour un lait titrant 34 grammes de matières grasses sans restitution gratuite des sous-produits. Ce prix correspond à une valeur du gramme de matière grasse égale à 0 fr. 055 et à une valeur du litre de lait écrémé de 0 fr. 60, acheté par les industriels ou revendu par eux aux producteurs.

Un don généreux du bureau des répartiteurs des beurres du comité de gestion des laitiers du Nord en faveur de nos prisonniers

La délégation départementale du Comité central d'assistance aux prisonniers de guerre, qui a son siège à Lille, 141, rue du Molinel, vient de bénéficier d'un geste particulièrement généreux du bureau de répartition des beurres, qui lui a adressé spontanément un chèque de cinquante mille francs en faveur des prisonniers du Nord.

On sait que le Comité central d'assistance aux prisonniers de guerre procure aux familles des prisonniers, par l'intermédiaire des comités locaux, certaines denrées alimentaires hors contingent, pour la confection des colis.

Il va pouvoir, grâce à ce don, offrir gratuitement aux familles de plus de 2.000 prisonniers, particulièrement dignes d'intérêt, les denrées qui entreront dans la composition de leur prochain envoi.

Cet acte de solidarité et d'entraide montre de nouveau que les appels du Maréchal ne sont pas adressés en vain aux cœurs généreux.

Ceux qui en ont pris l'initiative ont droit aux remerciements et aux félicitations de tous ceux qui s'intéressent vraiment et de façon efficace au sort de nos prisonniers.

LILLE

Une ordination sacerdotale à Notre-Dame-de-la-Treille

Ce matin samedi, à 8 h., en présence d'une foule nombreuse, s'est déroulée en la cathédrale Notre-Dame-de-la-Treille, l'imposante cérémonie de l'ordination sacerdotale. S. E. le cardinal Lienart a conféré la prêtrise à MM. les abbés A. Giard, M. Desrez-maux, M. Hérault ; le diaconat à MM. les abbés A. Verhelle, J. Vanderstichel, R. Hasseveldt, L. Leclercq, J. Verley, frère T. Coelembier, O.C.R.

Les ordres mineurs ont été conférés à trente-neuf acolytes et exorcistes et à sept portiers et lecteurs. De plus, onze abbés ont reçu leur première tonsure.

Un deuxième concert de Walter Rummel

Les nombreux admirateurs, que le célèbre pianiste Walter Rummel compte à Lille, auront encore le plaisir d'entendre ce grand maître du piano, au cours du concert qu'il donnera au Grand-Théâtre, mis gracieusement à sa disposition par les autorités compétentes, lundi prochain 22 décembre, à 19 heures 30. Au programme : œuvres de Bach, Beethoven, Liszt. — La vente des billets (de 6 à 30 frs) se fait au Pavillon des Amis de Lille, Grand'place.

Trois tonnes de farine, destinées à l'exportation, sont saisies à leur passage à Lille

Deux arrestations

Le service de la répression de la hausse des prix, que dirige M. Monnier, commissaire de police, vient encore de réaliser une prise importante.

Ces jours-ci, M. Monnier apprenait que trois tonnes de farine avaient été chargées dans un moulin des environs d'Arras et devaient être acheminées par la route vers la Belgique.

En compagnie du brigadier Doise et d'agents du service des contributions indirectes, M. Monnier se mit en surveillance à l'entrée de Lille. Vers 17 heures, après plusieurs heures d'attente, les policiers virent arriver le lourd camion automobile contenant les sacs de farine.

Ils l'arrêtèrent et appréhendèrent le conducteur, Raoul Leysens, domicilié à Lille, 4, boulevard Victor-Hugo. Celui-ci ne possédait aucune autorisation de transport de farine.

Interrogé, il avoua que le chargement avait été effectué par un étranger, Kazimiers Stanitzewski, demeurant à Hénin-Liétard.

Le commissaire de police de cette ville, avisé, procéda à l'arrestation de l'étranger et le dirigea sur Lille.

Au cours de son interrogatoire, Stanitzewski déclara qu'il avait acheté la farine à raison de 21 fr. le kilo ; qu'il la revendait 22 fr. et que Leysens, de son côté, prélevait lui aussi un bénéfice de 1 fr. au kilo.

La farine, saisie, a été entreposée pour le compte du comité de ravitaillement.

Stanitzewski et Leysens ont été déférés au parquet et écroués.

Poussé par la misère un vieillard se jette dans le port de Lille

Jeudi, vers 12 h. 30, des passants ont découvert dans la darse du nouveau port de Lille, à proximité de la porte de Canteleu, le corps de Jules Vanderscheiden, 77 ans, sans profession, demeurant rue et cour L'Hermitet, 1.

L'enquête ouverte par M. Lebas, commissaire du 5e arrondissement, a établi que le malheureux septuagénaire avait quitté son domicile depuis le 30 novembre dernier.

Vanderscheiden, incurable, vivait misérablement avec sa femme, âgée de 74 ans. A différentes reprises, il avait manifesté l'intention de mettre fin à ses jours. Il a mis son sinistre projet à exécution en se jetant volontairement à l'eau.

SOMME

L'escroc-chapelier Henri Choveau arrêté à Abbeville, est un Tourquennois

Nous avons signalé l'arrestation à Abbeville d'un chapelier, Henri Choveau, 28 ans, qui avait escroqué la somme de 234.000 francs au préjudice de la maison Georges, tailleur, rue des Capucines, à Paris.

On sait que Choveau qui s'était associé avec un nommé Morel avait promis au directeur de cette maison de lui fournir autans de tissus qu'il voudrait. A la suite de cette offre, la maison Georges dépêcha à Lille un de ses employés qui versa comme premier acompte entre les mains de Choveau une somme de 234.000 francs, le solde devant être réglé à la livraison. Mais celle-ci n'eut jamais lieu et sur plainte, Choveau fut arrêté à Abbeville où il était descendu.

Depuis on a appris que cet individu qui se disait Lillois, alors qu'en réalité il habitait rue du Tilleul, à Tourcoing, avait commis d'autres escroqueries au préjudice de maisons de commerce parisiennes.

Il y a un mois, quarante-deux enfants de la région quittaient leurs familles pour aller, grâce à l'initiative de « La Famille du prisonnier » et de la délégation régionale de la famille, faire un séjour de six mois sous le ciel de l'Algérie. Dans un geste louable de solidarité des légionnaires de l'Afrique du Nord, avaient accepté d'accueillir à leur foyer des enfants choisis parmi des familles du Nord particulièrement touchées par la guerre.

Les légionnaires d'Algérie ont voulu renouveler leur geste et, jeudi, cinquante petits Nordistes, bénéficiaires de leur hospitalité, et dont certains habitent Roubaix et Tourcoing, ont quitté Lille par le train de 13 h. 20 pour Paris, d'où ils poursuivront leur voyage sur Marseille et l'Algérie.

MM. Turloy, de la délégation régionale à la Famille ; Thellier de Poncheville, délégué départemental du Secours national ; Scrive-Thiriez, président de la Croix-Rouge, avaient tenu à assister au départ des petits colons.

Par le même train est parti un groupe d'enfants qui séjourneront quelques semaines dans le Lot.

CINQUANTE ENFANTS DU NORD SONT PARTIS POUR L'ALGÉRIE

Hébergés dans des familles de légionnaires, ils y séjourneront six mois

Avant le départ (Ph. J. de Rx).

Le 26 décembre, vingt écoliers quitteront Lille et Arras pour se rendre auprès du Maréchal, à Vichy

Quatre d'entre eux habitent Roubaix et Tourcoing

Après la rentrée des classes d'octobre, le maréchal Pétain, dans une allocution radiodiffusée s'est adressé à tous les écoliers de France, leur demandant de le tenir au courant de leurs efforts, et, de lui dire, dans une lettre, témoignage de leur affection, ce qu'ils ont fait pour qu'il soit content d'eux.

Depuis lundi, tous les écoliers du Nord et du Pas-de-Calais travaillent à la rédaction de cette lettre.

A l'heure actuelle, rassemblées par leurs maîtres, ces missives des enfants de notre région arrivent à l'Inspection académique de Lille qui procède à leur classement. Deux cent cinquante lettres seront retenues. Une délégation de vingt enfants (dix pour le Nord et dix pour le Pas-de-Calais) ira les porter à Vichy, la semaine prochaine.

Ces vingt écoliers choisis parmi les fils de prisonniers et de mutilés et parmi les familles nombreuses, quitteront Lille et Arras le 26 décembre, en compagnie d'assistantes sociales du commissariat de la Jeunesse.

Après un court arrêt dans la capitale, ils seront reçus par le maréchal Pétain, à Vichy le 28 décembre.

Le retour aura lieu soit le 30 ou le 31 décembre.

Voici la liste des enfants qui participeront à cet agréable voyage, telle qu'elle a été établie par le commissariat à la Jeunesse à Lille :

NORD. — **Enseignement public:** Collet Bernard, de Le Cateau; Tabart Yvonne, de Dunkerque; Dreux Henri, de Roubaix; Fievacque Germaine, de Roubaix; Engels Georgette, de Tourcoing; Claerhoude Claude, de Tourcoing; Blicq Jacqueline, de Lille.

Enseignement privé : Vandevelde Thomas, d'Hazebrouck; Van Boxson Joseph, de Lille; Demael Ghislain, de Jeumont.

PAS-DE-CALAIS. — **Enseignement public:** Gosselin Julienne, de Bruay-en-Artois; Blatteur Claude, de Bruay-en-Artois; Horville Susette, d'Arras; Taffin Claude, d'Arras; Demiolay Renée, de Calais; Parente Georgette, de Calais; Damiens Jean, de Montreuil.

Enseignement privé: Alexandre Jacques, d'Arras; Cambier Jean-Marie, d'Arras; Pagy Marie-Louise, d'Aire-sur-la-Lys.

ROUBAIX

DIMANCHE 21 DÉCEMBRE :

Aujourd'hui: saint Thomas ; demain, saint Honorat.

Soleil: lever à 9 h. 43 ; coucher à 17 h. 34.

Hôtel de ville : bureau de l'é at civil ouvert de 9 h. à 11 h. 30.

Sapeurs-pompiers : N° d'appel 303.33.

Caisse d'épargne : fermée.

Œuvre de Saint-François-Régis (mariages): de 10 h. à 12 h., rue Richard-Lenoir, 22.

Goutte de lait : distribution de 11 h. à 12 h.

Service médical de 7 h. à 21 h.: MM. Paul Picquet, 172, rue de Blanchemaille, et Francis Beaugrand, 18, place de la Fraternité (il est rappelé qu'il ne doi être fait appel à l'un de ces praticiens qu'en cas d'absence du médecin de famille et lorsqu'il y a urgence ou absolue nécessité).

Pharmaciens de garde : MM. Torck, 416, rue de Lannoy, et Deblock, 178, rue de l'Epeule.

Pharmacien de service de nuit: M. Torck, 416, rue de Lannoy.

Audition de Sainte-Cécile : à 11 h., église Notre-Dame-de-Lourdes, Club symphonique de l'Epeule, à 11 h. 30, église Notre-Dame, Orphéon des Anciens Combattants.

Grand-Théâtre: à 14 h. 30 et à 18 h. 30: « Pasquita ».

Cercle St-Michel, 37, rue Richard-Lenoir: « La demoiselle de magasin ».

DOUCEURS

Elles sont rares, elles aussi et d'autant plus appréciées.

C'est surtout aux prisonniers et aux enfants qu'il nous faut réserver des douceurs...

Pour les uns ce peut être du tabac, pour les autres des friandises, pour tous le sentiment que nous ne les oublions pas.

A Roubaix, nous savons, en ce qui concerne les enfants, que la Noël ne se passera pas sans que les initiatives privées et nationales se soient intéressées à eux.

D'autre part, la ville leur réserve 40.000 francs qui seront convertis en 200 grammes de pain d'épices et deux barres de chocolat pour chacun des enfants des écoles libres et publiques.

Cela me fait beaucoup de plaisir de le leur annoncer.

L'DOUREUX.

IMPERMEABLES
HEVEA
39, rue Vieil-Abreuvoir, Rx. T. 243 60
23758

Pour les familles des prisonniers

La « Famille du Prisonnier » communique :

Voulant mettre à profit les vacances des enfants entre Noël et le nouvel an, la Famille du Prisonnier, ainsi que nous l'avons annoncé, organise à l'occasion de ces fêtes deux grandes séances qui seront réservées uniquement aux familles de prisonniers et qui leur seront offertes gracieusement les mardi 30 et mercredi 31 décembre, au Casino, à 14 h. 30.

Au cours de ces séances, la Famille du Prisonnier de guerre remettra un certain nombre de prix aux enfants qui ont participé au concours de la « Plus belle lettre au Papa absent » (enfants de 10 à 14 ans des écoles primaires).

Toutes les familles de prisonniers (épouses ou parents et enfants, ainsi que les veuves de guerre et leurs enfants), pourront se procurer des tickets d'entrée pour les séances des mardi 30 et mercredi 31 décembre auprès des permanences suivantes, où des prisonniers libérés les leur remettront sur présentation du livret de famille et d'une récente correspondance du prisonnier :

Quartier de l'Alma: 46, rue de la Chaussée.

Quartier de la Gare: 12, rue d'Epinal.

Quartier de l'Epeule: 71, rue Descartes.

Quartier du Hutin: école municipale de filles rue d'Oran.

Quartier du Nouveau-Roubaix: 137, avenue Alfred-Motte.

Quartier Saint-Jean-Baptiste: local du Secours national, rue J.-Bte-Notte.

Quartier Saint-Michel: école de garçons, rue Lecomte-Baillon.

Quartier Sainte-Elisabeth: 95, rue de Lannoy.

Quartier de la Fosse-aux-Chênes: 4, rue Labruyère.

Quartier du Pile: local de la Soupe familiale, place Carnot.

Quartier du Sacré-Cœur: 159, boulevard de Strasbourg.

Quartier du Centre: 8, rue du Château.

Après cette date on pourra s'en procurer au siège de la Famille du Prisonnier de guerre, 8, rue du Château jusqu'au 28 décembre.

CARTE DE VÊTEMENT

Comme les vêtements coûtent cher, prolongez leur durée. Faites-les nettoyer. Vous réaliserez ainsi un sérieux bénéfice. Teinture, Nettoyage, Deuil en 8 heures. **AU PETIT SAINT-MAURICE,** 75, rue de Lannoy. Rx

« La demoiselle de magasin » au Cercle Notre-Dame

Demain dimanche 21, à 15 h. 30, au cercle Saint-Michel, rue Richard-Lenoir, le Théâtre familial de Roubaix-Tourcoing (direction H. Bouche et J. Delcroix) présentera l'amusante comédie de Fonson et Wicheler : « La Demoiselle de magasin », avec le concours d'excellents artistes régionaux : Jos. Delcroix, H. Bouche, J. Liétar, A. Calitrac, H. Vandamme, A. Duhamel, Georgette Windels, Agnès Callemeyn, Denise Masurel, etc.

La Symphonie Saint-Maurice (directeur, M. A. Bulcourt), assurera les intermèdes et la musique de scène.

Cette matinée artistique est organisée par le Comité d'entraide de la paroisse Notre-Dame, au profit des soupes populaires.

La location est ouverte à la librairie Pieuvier, 16, rue Saint-Pierre, à Roubaix.

La messe des prisonniers à l'Epeule

Le jour de Noël, à 11 h. 30, les prisonniers libérés du quartier de l'Epeule feront célébrer, en l'église Saint-Sépulcre, une messe d'action de grâces. Tous, ainsi que leurs proches et les familles des prisonniers encore en captivité, sont instamment invités à assister à cette cérémonie de la reconnaissance et de la prière. Le sermon de circonstance sera prononcé par M. l'abbé Tiberghien, prisonnier récemment libéré. A cette occasion la chorale mixte paroissiale prêtera son précieux concours.

Des chaises seront réservées aux anciens prisonniers, dans la nef principale, où ceux-ci voudront bien se grouper.

A l'issue de la messe, un vin d'honneur réunira les anciens prisonniers au cercle de la rue Descartes.

Les funérailles de M. Emile Duforest, réorganisateur et membre enquêteur de l'Œuvre mutuelle des convalescents de l'hôpital

Devant une nombreuse assistance ont été célébrées samedi, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, les funérailles de M. Emile Duforest, enquêteur de l'Œuvre mutuelle des convalescents nécessiteux de l'hôpital « La Fraternité », décédé à l'âge de 62 ans.

La levée du corps fut faite à la maison mortuaire, 116, rue de Lannoy, par le clergé paroissial. Devant le char funèbre, on remarquait une plaque de marbre offerte par l'Œuvre des convalescents nécessiteux et une autre, envo